

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.  
Rue de Lorraine, 22,  
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 24 Juillet 1888

PARTIE OFFICIELLE

S. A. le Bey de Tunis a conféré les décorations suivantes dans l'Ordre du Nichan Iftikhar:  
**Commandeur :** M. le Chevalier Charles Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat de la Principauté;  
**Officier :** M. Edmond Orban de Xivry, Vice-Consul de Monaco à Bruxelles;  
**Chevaliers :** M. Albert-Marcellin Lambert, Membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité, Directeur du Laboratoire de Monaco;  
M. Adolphe Blanchi, attaché au Cabinet de S. Exc. le Gouverneur Général.

NOUVELLES LOCALES

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'accident survenu dans la nuit du 6 au 7 juillet 1884 au yacht *Hiron-delle*, près de Carlsrona; le danger couru par notre bien-aimé Prince Héritaire et son vaillant équipage dans la tempête, et les secours empressés que l'auguste naufragé trouva dans la marine royale et la population suédoise de ces côtes de la Baltique.

Les jeunes gens du Comité des fêtes de la Saint-Roman, qui ont le souvenir du cœur, ont résolu, pour acquitter notre dette de reconnaissance envers la population de la Suède, de donner dimanche prochain 29 juillet, une fête au profit des victimes de l'incendie de Sundswal et d'Uméa.

Tous à Monaco voudront s'associer à cette œuvre de gratitude et de bienfaisance.

Nous donnons plus loin le programme de cette fête qui aura lieu sur la place Sainte-Barbe.

On lit dans le *Temps* :

NOUVELLE CAMPAGNE DE L'HIRONDELLE

M. Milne-Edwards annonce à l'Académie des sciences, dans la séance du 9 juillet, que le Prince Albert de Monaco vient de reprendre la mer avec son yacht *l'Hiron-delle* pour continuer les dragages qui ont si bien réussi jusqu'à présent et ont révélé aux zoologistes des variétés ou des espèces d'animaux marins inconnus jusqu'à ce jour. Mais les moyens employés pour la récolte de ces animaux laissaient à désirer; les lignes qu'il fallait traîner et retirer mesuraient plus d'un kilomètre de longueur;

les chaluts laissaient échapper les poissons les plus agiles, n'atteignaient pas ceux qui se tiennent sous les rochers, endommageaient souvent les spécimens les plus rares, se manœuvraient difficilement; les grandes nasses auxquelles on a eu recours présentaient l'inconvénient d'être encombrantes à bord et de s'embourber sur les fonds vaseux.

Un nouvel engin, sur lequel on fonde de grandes espérances, et qui a été expérimenté avec succès, va être employé dans cette campagne : c'est une nasse de moyennes dimensions, accompagnée d'un appareil muni d'une lampe électrique, qui sera un excellent appas pour attirer les animaux. Des difficultés de deux sortes se présentaient pour réaliser cet appareil : il fallait supprimer les fils qui auraient mis la lampe en communication avec la source d'électricité établie à bord, et, pour cela, faire en sorte que la lampe portât avec elle cette source. En second lieu, on devait songer à neutraliser les effets de l'énorme pression qui, à 3,000 mètres de profondeur, est capable d'écraser les vases les plus résistants.

L'appareil inventé par le docteur Regnard répond à ces différentes conditions. Il se compose d'un récipient en fer à très fortes parois, renfermant une pile, surmontée par un globe où se trouve le fil lumineux. Le récipient est en communication avec un ballon élastique, contenant de l'air et d'une capacité proportionnée à la profondeur que l'on veut atteindre, c'est-à-dire la pression qu'il s'agit d'affronter. A mesure que l'appareil descend, la pression augmente; mais, par l'intermédiaire du ballon élastique, elle se transmet à l'intérieur du récipient; de sorte que la pression intérieure est toujours en équilibre avec celle du milieu, et cet équilibre supprime en réalité tout effort contre les parois du récipient soit en dedans, soit en dehors.

Mardi dernier, vers 11 heures du matin, une pluie diluvienne est venue surprendre notre littoral. Jusqu'à deux heures, des torrents d'eau ont inondé les voies publiques, ravinant les sentiers et les chemins de la montagne.

Vers 3 heures, le soleil reprenant ses droits, il ne paraissait presque plus rien de cette pluie orageuse, si ce n'est un abaissement assez agréable de la température et une verdure nouvelle donnée à nos jardins.

Tandis que ces pluies nous dispensent de la chaleur tropicale de juillet sur nos côtes, elles ne sont pas aussi agréablement accueillies dans le sud-ouest, le centre et le nord de la France. Il y a vingt-

huit ans qu'il n'était tombé autant d'eau dans certaines contrées où, depuis cinquante ans, on n'avait constaté un pareil abaissement de la température, au mois de juillet; il faudrait remonter à l'année 1860 pour trouver un été aussi pluvieux.

Quelques astronomes prétendent que cette perturbation atmosphérique a pour cause l'immense inondation observée par eux qui a envahi depuis quelques mois la planète Mars.

Sous le nom de Nichan, il existe en Orient plusieurs ordres de chevalerie. L'ordre du Nichan-Iftikhar (signe de la gloire) a été créé le 19 août 1831 par le sultan Mahmoud II. Cette décoration était conférée à tous ceux qui, nationaux ou étrangers, avaient utilement servi l'empire. Elle fut supprimée en 1852 à l'époque de l'institution du Medjidié.

S. A. le Bey de Tunis a conservé le Nichan-Iftikhar qu'il accorde aux étrangers. La croix est d'or ou d'argent, enrichie ou non de diamants; au centre se voit le chiffre du souverain. Elle se porte avec un ruban vert pomme orné de deux raies cerises sur chaque bord.

Le Nichan-Iftikhar forme un ordre de chevalerie dont les membres se divisent en cinq classes.

On lit dans le *Monde Artiste* :

M. Gandrey, le nouveau directeur de la saison musicale à Monte Carlo, donnera l'hiver prochain le *Roi d'Ys* et *Manon*.

Le bel ouvrage de M. Lalo sera interprété à Monte Carlo par les artistes qui l'ont créé à Paris.

Rappelons les distributions des prix qui auront lieu dans la huitaine :

Demain 25, à 5 heures du soir, au Collège Saint-Charles;

Après-demain 26, au Pensionnat des Dames de Saint-Maur;

Samedi 28, à la salle d'asile Saint-Charles, aux Moulins;

Lundi 30, à la salle d'asile de Monaco;

Mardi 31, à 4 heures et demie du soir, aux écoles primaires des garçons;

Mercredi 1<sup>er</sup> août, à la même heure, aux écoles primaires des filles de Monaco et des Moulins.

Le palmarès du Petit Séminaire de Nice nous parvient aujourd'hui; il contient les noms de plusieurs jeunes gens de Monaco ayant obtenu des prix à la distribution solennelle qui a eu lieu dans cet établissement le 21 de ce mois.

Nous relevons ceux de :

Eugène Gindre, rhétorique, 8 inscriptions au tableau d'honneur; 4<sup>es</sup> prix : excellence; version latine; auteurs latins et grecs; histoire et géographie; accessit de mathématiques.

Louis de Castro, sciences, 2 inscriptions au tableau d'honneur.

Charles Bonafède, sciences, accessit de mathématiques.

Quatrième

André Fombertaux, accessits : narration française; version latine; langue grecque.

Second cours spécial

Urbain Gastaud, 2<sup>e</sup> prix de dessin géométrique.

Huitième

Georges Fombertaux, 2 inscriptions au tableau d'honneur; 2<sup>e</sup> accessit d'excellence; 1<sup>er</sup> prix d'instruction religieuse; 1<sup>er</sup> prix d'analyse; 2<sup>es</sup> prix d'orthographe, d'histoire et de géographie; 1<sup>er</sup> prix d'arithmétique; accessits de calligraphie et d'examens.

Langues vivantes

Louis de Castro, prix du second cours d'allemand. Eugène Gindre, 1<sup>er</sup> prix d'anglais.

Dessin de tête

André Fombertaux, accessit.

Musique instrumentale

Charles Bonafède, mention. Eugène Gindre, premier prix de piano.

Solfège

Georges Fombertaux, accessit, 2<sup>e</sup> division.

Gymnastique

Jérôme Bellando, accessit 1<sup>re</sup> division. Georges Fombertaux, id. 2<sup>e</sup> id.

Escrime

Eugène Gindre, 1<sup>er</sup> prix.

M. le directeur des grands magasins de nouveautés *Aux Entrepôts réunis*, place d'Armes, nous demande de vouloir bien rappeler à nos lecteurs que plusieurs numéros gagnants de la tombola qu'il a offerte gratuitement à tout acheteur de 10 francs et plus, n'ont pas été présentés.

Ces numéros sont les suivants :

470 — 761 — 805 — 2,194 — 2,238 — 2,337

Parmi les lots gagnés et non réclamés figure une machine à coudre.

Ainsi que le portent les prospectus des *Entrepôts réunis*, les lots non réclamés seront donnés à l'Orphelinat de Monaco.

FÊTE AU PROFIT DES INCENDIÉS DE SUÈDE  
Place Sainte-Barbe, à Monaco

Dimanche 29 juillet 1888

Un concert aura lieu dans la soirée avec le gracieux concours de M<sup>me</sup> Anna Heyman, cantatrice, élève de Carlotta Patti, de M. Toubas, nombre d'artistes amateurs, de l'orchestre de Monte Carlo, des sociétés Chorale et Philharmonique.

Voici le programme de la fête :

8 heures et demie. — Concert par la Société Philharmonique.

9 heures. — Ouverture du bal; kermesse.

10 heures. — Cantate, musique de M. F. Bellini. Orchestre et chœurs dirigés par l'auteur.

Le *Fremersberg*, exécuté par l'orchestre dirigé par M. Bonnaud, avec illuminations aux feux de Bengale.

Quête au profit des victimes de Sundswal et d'Umea.

11 heures. — Reprise des bals.

Les dons seront reçus chez le président du Comité des bals de la Saint-Roman, avenue de la Gare, n<sup>o</sup> 1.

Nous sommes heureux d'apprendre que M<sup>me</sup> Juliette Bilbaut-Vauchelet-Nicot, de l'Opéra-Comique et M. Oudshoorn, le violoncelliste si apprécié à Monaco, ont été nommés officiers d'Académie. Toutes nos félicitations à ces excellents artistes.

Nous recevons du Consulat de France, avec prière de l'insérer, l'avis suivant :

Le Consul de France dans la Principauté a l'honneur d'informer la colonie Française que M. le Président de la République la remercie de ses félicitations à l'occasion de la Fête nationale.

Monaco, le 21 juillet 1888.

P. le Consul de France :

Le Gérant intérimaire,

E. DE LOTH.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Fréjus.** — Les travaux du chemin de fer du littoral sont activement poussés. La gare que l'on construit en ce moment au mas Saint-Antoine sera terminée avant un mois. Du côté de Saint-Aygulf, une dizaine d'équipes sont occupées à tailler dans le roc une voie praticable; de profondes tranchées sont ouvertes, des remblais énormes sont élevés.

**Cannes.** — Mardi soir, la plus grande émotion régnait à Cannes. Le bruit courait que le train de Toulon qui arrive à Cannes à 5 h. 21 avait déraillé non loin du Trayas.

Renseignements pris, il s'agissait bien en effet de déraillement d'un train à l'endroit indiqué, mais d'un train de ballast parti de Cannes vers 5 heures du soir et qui avait heurté, dans le tunnel de l'Estérel, plusieurs petits wagons chargés de traverses en bois et de vieux rails. En conséquence, le train de Toulon dut stopper et attendre que la voie fût déblayée.

Aucun accident de personne.

**Nice.** — L'orage qui s'est abattu mardi sur le littoral a fait à Nice de nombreux dégâts. En moins de quelques minutes, la pluie était devenue si abondante, disent les journaux de cette ville, qu'il était impossible de s'aventurer dans les rues transformées en véritables torrents.

Plusieurs caves ont été inondées, notamment place Garibaldi, aux n<sup>os</sup> 10, 12 et 14, où les pompiers aidés des voisins ont dû travailler depuis 1 heure jusqu'à 6 heures et demie du soir sans désespérer. On signale quelques dégâts. Cet orage n'a heureusement duré que quelques heures, et le soleil a reparu bientôt aussi radieux et aussi chaud que la veille.

Dans certains magasins du port, les caves ont été également inondées. Les dégâts sont assez importants.

— Dans la dernière session des assises, le jury des Alpes-Maritimes jugea, on se le rappelle, trois individus inculpés d'agression suivie de vol d'une somme de 36 mille francs au préjudice de M<sup>me</sup> Ballay, propriétaire du café de la Renaissance.

Le quatrième complice, un certain Louis Siregni, garçon de café, a été condamné avant-hier, par la Cour d'assises de Milan, à 2 ans de prison.

— Le tribunal correctionnel a, la semaine dernière, condamné à 30 francs d'amende chacun, deux laitiers dont le lait contenait 40 % d'eau.

— Dans notre numéro du 3 de ce mois, nous avons relaté le vol de 20,000 francs de bijoux qui fut commis dans la nuit du 30 juin dans le magasin du sieur Dalmas, rue Gioffredo. Nous avons publié sur cette mystérieuse affaire les détails les plus précis; mais depuis, malgré les recherches les plus actives, on n'avait pu réunir, dans l'enquête, aucun élément qui pût mettre la justice sur les traces des coupables, lorsque le parquet de Nice a été prévenu qu'un drame, dont les auteurs étaient inconnus, venait de se dérouler dans le port de Gênes. A la suite de certains indices, la magistrature italienne avait supposé que cette affaire devait se rattacher à un méfait commis en France. Un délégué de la police de Gênes fut mandé à Nice, où, à l'examen de pièces à conviction consistant en bijoux nombreux renfermés dans des malles, notre parquet est parvenu à obtenir des précisions très sérieuses.

Voici d'abord, d'après l'*Epoca* et le *Secolo*, le récit du drame de Gênes :

« Un nommé Louis Haber avait été trouvé noyé dans le port de Gênes. Le juge d'instruction Guiglia fut bientôt averti qu'un autre cadavre avait été découvert. Une enquête fut ouverte et plusieurs arrestations opérées. On maintint sous les verrous la maîtresse de la victime Haber, que l'on a su depuis étrangère à l'assassinat.

Une perquisition amena la découverte de plusieurs bijoux et objets précieux dont l'origine suspecte éveilla l'attention de la justice. Sur les vêtements d'Haber, on trouva une épingle et une montre.

Bientôt on put établir l'identité des victimes et on envoya les signalements dans toutes les directions.

Cependant l'enquête se poursuivait à Nice. On sut qu'un paquet de 12 kil., que l'on supposait contenir des marchandises volées à M. Dalmas, avait été dirigé sur Menton. On sut aussi que trois individus avaient gagné Gênes par mer.

A la suite de minutieuses recherches, on put coordonner les deux enquêtes et parvenir à cette constatation : les deux victimes du port de Gênes n'étaient autres que les voleurs de M. Dalmas qui, après une discussion avec le troisième voleur, s'étaient pris de querelle et s'étaient mortellement frappés. Les deux individus assassinés sortaient de la maison centrale de Nîmes; quant au troisième, un nommé Daprosi, repris de justice, bien connu à Nice, dont la complicité

évidente fut bientôt établie, il a été arrêté à Nice, par les soins de la police de sûreté, jeudi, avenue de la Gare.

Daprosi est un repris de justice des plus dangereux. Il est sorti récemment de la maison centrale d'Embrun, où il a subi une condamnation à deux ans de prison pour vol.

Daprosi avait déjà tenté une autre fois de voler M. Dalmas.

M. Dalmas a été appelé au parquet où il a parfaitement reconnu, parmi les objets volés, une épingle et une montre qui lui avaient été dérobées.

Quant aux autres objets précieux volés à M. Dalmas, Daprosi pourra seul fournir au parquet des indications précises.

Voici les noms des trois individus arrêtés à Gênes :

Poggi Giuseppe, dit *Gianchin*, né à Manasseno.

Cambiaso Jean, ami intime de Poggi.

Fossatti Barthélemy, manœuvre à Sampierdarena, qui avait déjà été impliqué dans une association de malfaiteurs célèbres dans la Ligurie, dirigée par le barbier Mantinenti.

L'identité des deux noyés a pu être enfin exactement établie. Celui qu'on avait cru être un nommé Haber Louis, s'appelle Cominotti Francesco, âgé de 38 ans, né à Odolo, près de Brescia, tapissier. Il avait été carabinier en Italie, dans la légion de Palerme, mais il cessa de faire partie de ce corps en 1880, à la suite d'une condamnation à 3 ans de réclusion pour prévarication.

L'autre mort est un nommé Henric Joseph, âgé de 35 ans, né à Gargey, dans l'Hérault. Il venait à peine de sortir des prisons de Nîmes, où il était resté deux ans pour vol qualifié.

On recherche activement la maîtresse du défunt Cominotti, une nommée Fanny, qui doit posséder une grande partie des bijoux volés.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Toute réflexion faite, je passerai rapidement sur les journées des 13, 14 et 15 juillet, et je ne ferai que mentionner le *great-event* de la semaine, le duel entre M. Floquet, président du conseil des ministres, et M. le général Boulanger.

Le 13 juillet, on a vu pour la première fois le monument élevé à Gambetta. Il y a dans cet amoncellement sculptural de belles parties; malheureusement l'effet général n'a rien de grandiose. Il faudra, pour que l'œuvre produise son effet, changer de place le square voisin.

Je ne dirai rien des autres statues inaugurées qui sont belles précisément parce qu'elles n'ont pas de prétentions architecturales.

Je glisserai sur le défilé des bataillons scolaires qui ont manœuvré avec une correction parfaite; sur la revue du Bois de Boulogne favorisée par un beau temps; sur le banquet de 3,000 couverts offert aux maires, qui ont été émerveillés de la tour Eiffel.

Je signalerai deux nominations seulement dans l'Ordre de la Légion d'honneur, parce qu'elles ont été plus particulièrement sympathiques au monde des lettres et des arts : celle de M<sup>me</sup> Marie Laurent, artiste de talent et femme de cœur, fondatrice de l'Orphelinat des Arts, et celle de notre éminent confrère, M. Albert Wolf.

L'époque n'est pas aux réceptions, nous n'en avons que deux à signaler :

La première, par ordre chronologique, est la fête offerte aux maires par le conseil municipal de Paris. Il y a eu un concert superbe auquel ont pris part nos meilleurs artistes : MM. Delmas, Ibos, Dubulle, et M<sup>me</sup> Lureau-Escalais, de l'Opéra, MM. Fugère, Mouliérat, M<sup>le</sup> Chevalier et M<sup>me</sup> Mollé-Truffier, de l'Opéra-Comique.

On a surtout applaudi M. Fugère dans le *Pré aux Clercs* et M. Mouliérat dans les *Dragons de Villars*.

L'autre réunion est celle qui a eu lieu le 16 juillet chez M<sup>me</sup> de Marivault, où l'on a fêté la saint Henri, patron de M. de Marivault. Le baron de la Tombelle a joué plusieurs pièces pour le piano de sa composition, M<sup>le</sup> Kiréevsky a chanté la polonaise de Philine de *Mignon*, M<sup>lle</sup> Falciano a récité avec un charme exquis plusieurs poésies, notamment le *Désir de Fortunio*, une ravissante fantaisie de M<sup>me</sup> Georges de Montgomery. Le clou de la soirée a été le célèbre duo du *Maçon* d'Auber, chanté en costume par la baronne Fernand de la Tombelle et M<sup>le</sup> Kiréevsky, qui ont enlevé cet amusant morceau avec la verve la plus spirituelle. Des chansonnettes très finement dites par un excellent artiste, notamment la *Ronde du garde-champêtre*, ont eu également un vif succès.

Paris, cette semaine, a été, pour ainsi dire, le « passage des princes. »

L'infant don Antonio d'Espagne l'a traversé pour se rendre en Suisse et n'est resté que quatre jours

au palais de Castille, chez la reine Isabelle, sa tante et sa belle-mère.

S. A. le prince régnant de Monténégro a été reçu par le président de la République et a présenté très galamment ses hommages à M<sup>me</sup> Carnot. Il est accompagné de son fils, âgé de 17 ans, du général Vancowitch, du colonel Ovsyanoï et d'une suite nombreuse.

Nicolas I<sup>er</sup> Petrowitch Nyegosch, prince souverain du Montenegro, est né le 7 octobre 1841. Il a été élevé en France au lycée Louis-le-Grand, et il avait pour correspondant un haut fonctionnaire de notre ministère des affaires étrangères, le baron d'Avril, qui depuis a été ministre de France au Chili.

Proclamé prince de Monténégro à Cettinge, le 14 août 1860, il fut le successeur de son oncle, le prince Danilo I<sup>er</sup>, tué accidentellement la veille, et depuis lors, il a dirigé la principauté monténégrine avec beaucoup de talent et de sagesse. Il a épousé en 1860 Milène Petrovna Voucotitchova, née en 1847, fille de Pierre Voucotitch, voïvode et chef des gardes du corps. Il a de ce mariage huit enfants : deux fils et six filles, dont l'aînée, la princesse Zorka, a épousé le prince Pierre Karageorgewitch, chef de l'ancienne dynastie de Serbie et dont les cinq autres ne sont pas encore mariées. Le prince héritier, Danilo-Alexandre, qui est actuellement à Paris avec son père, est né le 30 juin 1871.

Le prince Nicolas, qui vient de quitter Paris pour aller à Vichy, est à la fois législateur, poète et soldat.

C'est à lui que le Monténégro doit son code civil. Ce code n'est pas une imitation servile des lois étrangères ; il est fait d'après les mœurs, habitudes et coutumes du pays.

Poète à ses heures, il a publié plusieurs drames en vers, que le peuple sait par cœur ; et sa *Tsaritsa Balkana* « la reine des Balkans » est, paraît-il, une composition des plus réussies.

Les parisiens ont accueilli avec la plus respectueuse sympathie Sa Majesté la reine Nathalie de Serbie, qui est venue voir sa sœur la princesse Ghikha, avant de se rendre en Hollande. La reine Nathalie est très intelligente, très instruite et douée d'une remarquable beauté.

Née le 14 mai 1859, elle est Russe par son père le colonel de Kechko et Roumaine par sa mère la princesse Pulchérie Stourdza. Elle se maria, le 17 octobre 1875, à Milan Obrenovitch IV, alors prince et depuis roi de Serbie.

Elle n'a qu'un enfant, celui dont l'enlèvement à Wiesbaden vient de produire une si grande impression : le prince royal Alexandre, né le 14 août 1876.

Il ne nous appartient pas de rechercher ce qui a pu assombrir une union qui avait très heureusement commencé. Est-il exact que la politique ait été cause de la rupture, que le roi Milan soit infodé à l'alliance autrichienne, alors que la reine souhaiterait l'alliance Russe, qu'il ait été froissé de l'accueil qu'elle a reçu l'année dernière à Sébastopol et à Odessa, qu'il ait craint qu'elle n'usât de sa popularité pour le faire détrôner et pour régner sous le nom de son fils ? Nous l'ignorons ; mais ce que nous savons, c'est que pendant la guerre entre la Serbie et la Bulgarie, la reine Nathalie a soigné les blessés dans les hôpitaux et les ambulances avec le dévouement d'une sœur de charité, et, sans prendre parti dans une affaire qui n'est pas de notre ressort, nous avons salué avec respect, à son passage, cette femme supérieure qui présidait sa cour avec une grâce charmante et avait su se faire adorer par son peuple.

On a lu avec émotion cette semaine un intéressant récit que le *Figaro* a fait de l'esclavagisme dans l'Afrique intérieure. Le cardinal de Lavigérie, un grand Français, dira, d'ici quelques jours, à Saint-Sulpice, les méfaits contre lesquels essaient de réagir nos dévoués missionnaires.

On dit même qu'il serait question de « ressusciter » l'ordre de Malte. Ce serait difficile, pour la bonne raison que cet ordre n'est pas mort. J'ai sous les yeux l'annuaire officiel de cet ordre souverain dont la devise est : *Dieu et mon Roy*. J'y lis les noms de gentilshommes qui ont tous plus de six cents ans de noblesse bien établie.

Eugène François Lamoral, prince de Ligne ; comte Auguste Pouyon de Thuisy ; duc Stanislas Blancas d'Aulps ; marquis d'Espinay Saint-Luc ; comte Maurice de Noailles ; prince de Clermont-Tonnerre ; Eugène de Bourbon-Busset ; Raoul Lhomme-Dieu du Tranchant ; comte de Lignerolles ; Joseph Villiers de l'Île-Adam, prince de Montbart ; baron Louis d'Etchegoyen ; prince de Lucinge ; Michel de Lacy ; comte de Pino Ermoso ; Marie-Joseph Yzard de Freissenet ; Adrien Levis de Mirepoix ; Sigismond Lévis de Mirepoix ; vicomte Charles de Mercy ; comte Julien Amot Davet de Beurepaire ; baron Edouard de Valois de Saint-Rémy ; comte Marie de Foresta d'Aix ; vicomte Edouard de Monti de Rezé ; Charles-Marie-Gabriel de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia ; Louis Le Sergeant de Hendécourt ; marquis de Beaumont d'Antichamp ; marquis Antoine Godart de Belboeuf ; comte Louis Robin de Barbantane ; comte Charles d'Astorg ; Vincent del Sol ; marquis del Valle de Tojo ; comte Melchior Gurowski de Wezele ; François Gutierrez de los Rios ; marquis de Lugros ; Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino ; comte A. de Salm ; comte de Beaumont ; prince de Groy-Dulmen ; Charles Cavendish des ducs de Devonshire ; comte Richard de Nugent ; comte Czapski ; comte Alexandre de Liedekerke-Beaufort ; Maurice d'Irison d'Hé-

risson ; prince Napoléon Talleyrand-Périgord ; comte Henkel Donnersmarck ; prince Constantin Radziwill ; prince de Hohenlohe, etc., etc., etc.

Le grand-maître actuel est S. A. S. le prince Ceschi de Santa-Croce ; sa résidence est Rome, au palais de Malte, où siège le grand conseil de l'Ordre.

L'Ordre de Malte possède encore quelques commanderies en Bohême, en Italie et en Autriche, régies par des commandeurs de l'Ordre. Il entretient un ambassadeur auprès de S. M. l'empereur d'Autriche.

Cette vieille institution aidera certainement de tout son pouvoir l'œuvre pour laquelle M. le cardinal de Lavigérie fera prochainement entendre sa parole vibrante. Mais si l'on fonde quelque chose, ce ne peut être qu'une *Ligue de Chevaliers Apôtres* dont l'ouvrier, l'artiste, l'écrivain, le soldat, pourront faire partie sans avoir préalablement à faire preuve de quinze quartiers de noblesse.

Quelques mariages à signaler :

A l'église Saint-Philippe-du-Roule, celui de M. Roger de Fontenay avec M<sup>lle</sup> Alexandra de Liéven.

A l'église Sainte-Clotilde, union du vicomte Merry de Vansay, capitaine-instructeur au 6<sup>e</sup> chasseurs, et de M<sup>lle</sup> Jeanne de la Moussaye, fille du colonel de la Moussaye.

On annonce pour le commencement du mois d'août le mariage de M. le vicomte Guillaume de Beurepaire-Louvagny, lieutenant au 4<sup>e</sup> hussards, avec M<sup>lle</sup> Bournazelle, fille adoptive du vicomte et de la vicomtesse de Damas.

Le comte Douglas-Thurn, un jeune attaché de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris, est fiancé à sa cousine, la comtesse de Thurn.

On vient de célébrer les fiançailles du marquis de Solage avec M<sup>lle</sup> Marie Reille, fille du vicomte René Reille, député du Tarn, ancien sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur, et de la vicomtesse, petite-fille du maréchal Soult, duc de Dalmatie.

M. Mounet-Sully, qui n'a pas été décoré à l'occasion du 14 juillet, a pu s'en consoler quelques jours après. La Comédie-Française a repris *Œdipe Roi*, la belle tragédie de Sophocle, traduite par Jules Lacroix, avec musique d'Edmond Membreé. Cette tragédie grecque, vieille de plus de deux mille trois cents ans, a été très applaudie, grâce surtout au talent de M. Mounet-Sully, pour lequel cette soirée a été un triomphe non interrompu. C'est à coup sûr le rôle le plus beau et le plus complet qu'ait composé le grand tragédien. Il a été admirablement secondé par MM. Maubant, Laroche, M<sup>lles</sup> Lloyd, Hadamard et du Minie.

Une des grandes attractions du jour, c'est la caravane des Hottentots, que le Jardin d'acclimatation offre à la curiosité parisienne.

Ces Hottentots, qui arrivent en droite ligne de l'Afrique australe, sont les derniers débris d'une race qui va disparaître. Le type est étrange : teint très jaune, pommettes saillantes, nez écrasé, oreille grande, œil noir et doux, chevelure laineuse et rase comme un gazon taillé, poussant par petites floques indigestes. Membres grêles et souples, nerveux, infatigables.

Le costume des Hottentots est pittoresque et primitif. Un manteau de peau de brebis, un tablier en peau de panthère ou de léopard, des coiffures bizarres, des plumes, des perles, des crinières d'hyène ou de porc épic.

Une particularité des plus singulières caractérise la femme hottentote : c'est un développement prodigieux des muscles fessiers, appelé en science *stéatopygie*. Quand elle court, une femme hottentote, affublée de cette « tournure » naturelle et extravagante, a l'air d'une autruche qui passe ou d'une femme peu vêtue qui se sauve son strapontin sur le dos.

Tout Paris ira voir cette caravane et entendre ses chants très doux, très originaux.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

La médaille que l'on frappe tous les ans à l'occasion de la fête de Saint-Pierre, rappelant l'année du pontificat, vient de paraître. Elle évoque les fêtes jubilaires. Sur un des côtés de la médaille figure l'effigie de Léon XIII ; sur le revers, le pape, assis sur le trône, reçoit les offrandes et les hommages que lui apportent les figures allégoriques des cinq parties du monde.

On écrit de Colmar, le 16 juillet.

On a constaté avec une grande stupéfaction que la neige a fait son apparition sur le ballon d'Alsace, près de Guebwiller. Elle est même tombée jusque dans la vallée et dans le village de Linthal.

Une découverte archéologique vient d'être faite près de Dieppe, sur la route d'Arques, au hameau de Saint-

Pierre-d'Epinay. M. Léon Delame, ancien conseiller d'arrondissement, ayant besoin de terre végétale, fit attaquer une colline de craie près de la villa Saint-Pierre ; à un mètre cinquante en contre-bas de la route, on découvrit bientôt de nombreux silex.

De l'ensemble des instruments recueillis, les uns simplement éclatés, quelques autres en petit nombre, taillés et retouchés sur les bords, et d'une masse de déchets, on a conclu qu'on se trouve en présence d'un atelier, ou, si l'on préfère, d'un magasin d'outils ou d'armes, produits par une peuplade absolument primitive.

Par l'analogie des formes, cet atelier se classe dans la période monstérienne, la plus longue des temps quaternaires ; à cette époque lointaine, les berges de ces vallées n'étaient pas plus établies que les cours d'eau eux-mêmes ; le rivage maritime n'était pas voisin comme il l'est aujourd'hui, et l'Angleterre était encore soudée au continent européen.

Si l'on doit tenir compte des données chronologiques approximatives établies par la science, il faudrait se reporter à quelque chose comme cent vingt mille ans pour placer, dans les siècles écoulés, la misérable existence des ancêtres des Dieppois, au pied des falaises d'Epinay.

Enregistrons la nouvelle suivante qui nous vient d'Amérique.

Se non è vero....

Les imprimeurs de Chicago viennent d'inaugurer un nouveau système d'éclairage. Chaque ouvrier est coiffé d'une casquette électrique contenant une petite pile et une lampe très légère. Cet éclairage ambulant peut durer environ dix heures sans qu'on soit obligé de recharger la pile. Un petit bouton donne ou interrompt la lumière à volonté.

Après les bijoux électriques, les chapeaux électriques. Pourquoi pas ?

La Banque de France vient de fixer le genre de modification qu'elle apportera au type actuel des billets de cinq cents francs.

Les nouveaux billets, dont l'émission aura lieu à la fin du mois d'août, se distingueront des anciens par la pâte du papier et par la couleur de l'impression, dont la teinte bleue différera de celle en usage.

Ne quittons pas la Banque sans annoncer que M. Carré, secrétaire général, dont la signature figurait au bas des billets de Banque, a pris sa retraite depuis hier.

Son successeur est M. Billotte, inspecteur des sucursales de la Banque.

Une nouvelle danse :

Il s'agit du *Rackett-Galop*, que l'on a dansé, ces jours derniers, dans nombre de salons américains, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance.

Cette danse consiste à faire quelques pas de galop ordinaire suivis de deux ou trois tours de mazurka ou de valse.

Certains de nos amis ont trouvé cette danse à leur goût et se proposent de l'implanter dans nos salons, à la saison prochaine, sous le nom plus euphonique de la *Raquette*.

Un chat phénoménal à une tête et huit pattes est né dimanche, au Havre, chez M. Richard, 26, rue de l'Observatoire. Ce chat n'a qu'une tête, un cou, un thorax avec deux paires de pattes soudées à l'avant, aux épaules ; après le thorax, le corps se divise en deux arrière-trains, parfaitement conformés, avec une queue et deux pattes à chaque arrière-train. Cet animal bizarre est mort peu après sa naissance, et a été offert au Museum d'histoire naturelle du Havre.

## VARIÉTÉS

CAUSERIE MÉDICALE

### La Glace

Ce serait une grave erreur de croire que la glace, dont on use si volontiers durant la saison d'été, soit à l'abri de tout soupçon microbien. L'eau qui a servi à la fabriquer a pu être, en effet, salie par des déjections, viciée par des germes morbides : or, la congélation ne fait guère que modifier ces germes, qui sont capables de reprendre leur activité première, à un moment donné. Méfions-nous donc des glaces recueillies dans les rivières ou les étangs, dont l'eau peut être polluée et malfaisante. Ce sont les Américains, qui absorbent annuellement des millions de tonnes de glace qui, les premiers, ont publié des expériences et des observations véritablement concluantes sur cette question. A la suite de diverses enquêtes, faites au sujet d'épidémies typhoi-



ques, les *Boards of Health* du Michigan et du Connecticut sont arrivés à cette conviction que les germes de la maladie résistent parfaitement à la congélation, même prolongée, et que la glace récoltée dans le voisinage des villes est toujours suspecte. Seule, la glace très pure, provenant des glaciers montagneux, et celle qu'on produit artificiellement avec l'eau de source très pure ou l'eau distillée, — sont exemptes de périls, au point de vue de la propagation des fièvres infectieuses. C'est pourquoi, certains Etats américains, où fleurit l'hygiène autoritaire, ont promulgué la loi suivante, qui manque encore à notre collection : « Toute personne coupable de vendre de la glace prise dans une citerne, un étang ou une rivière à moins de deux milles au-dessous de l'endroit où débouche un égout, sera passible d'une amende de 50 dollars. »

Les accidents intestinaux que les médecins constatent fréquemment, à la suite de l'ingestion de boissons glacées s'expliqueraient ainsi, en partie, par l'action toxique des matières organiques en décomposition. Toutefois, l'abus de la glace, et surtout son absorption trop copieuse pendant le travail digestif, sont évidemment susceptibles de provoquer des symptômes d'indigestion gastro-intestinale (chez des sujets tant soit peu prédisposés), — sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'action spécifique de germes morbides. Il est certain en effet, dit le docteur Monin dans une de ses intéressantes causeries, que la glace arrête le travail digestif, et qu'elle trouble les opérations physico-chimiques de cette fonction, absolument comme elle entrave les fermentations successives de la bière, dans les opérations de la brasserie, ou la putréfaction du poisson et de la viande aux Halles centrales. Bien des dyspepsies ou mauvaises digestions habituelles tiennent moins, selon lui à la constitution médicale saisonnière régnante qu'à l'abus des boissons glacées. Cet abus peut être plus dangereux encore si le corps est en sueur : l'arrêt brusque de la perspiration cutanée peut alors en être la conséquence ; et l'on sait que cet arrêt ouvre les portes de l'organisme à la fluxion de poitrine, à la pleurésie, aux rhumatismes articulaires, aux névralgies, à l'albuminurie aiguë, etc. La mort subite, même, a pu être constatée, dans ces cas, par suite d'une brusque irritation du système nerveux. Comme conclusions pratiques, ne buvons point glacé ; buvons frais, à petites gorgées et lentement ; fuyons les boissons froides, en cette saison de la soif, surtout lorsqu'elles ne sont pas rendues légèrement excitantes par l'alcool, et si nous avons l'estomac vide, le corps fatigué, la peau suractivée par la sueur.

L'été actuel est assez fertile en orages pour nous donner le droit de parler de la foudre. Quoique la statistique n'accuse guère, comme moyenne annuelle en France, que 72 décès par fulguration, il n'est peut-être point mauvais d'indiquer ici les préceptes d'hygiène capables d'empêcher la mort par la foudre. D'après Sestier, le danger de fulguration est le plus grand dans les édifices et les locaux où des groupes humains se trouvent rassemblés (églises, écoles, habitations). Le péril est moins grand, mais encore excessif, sous les arbres et objets isolés : mais les agglomérations d'hommes ou d'animaux multiplient considérablement les dangers du plein air (courses de chevaux, marches militaires). Une autre cause d'augmentation du danger est la présence d'objets bons conducteurs, armes, instruments métalliques, etc., qui attirent la foudre et causent la fulguration par leur contact. Avis aux chasseurs.

La crainte du tonnerre est une crainte nerveuse et chimérique, qui ne repose sur aucun fondement scientifique. Cette crainte ressemble assez à celle de la mort, dont un ancien disait : « La mort ne saurait nous atteindre ; car, tant qu'elle n'est point là, nous vivons, et lorsqu'elle arrive, nous n'existons plus ». Dans la fulguration, en effet, ainsi que l'exprime fort bien notre judicieux collègue, le docteur Hector George, c'est l'éclair qui tue, et non point le tonnerre ». Si l'on a vu l'éclair sans en être foudroyé, on n'a pas à craindre le tonnerre, lointain et innocent écho de la foudre : les foudroyés qui renaissent à la vie déclarent même, pour la plupart, qu'ils n'ont vu aucun éclair. Les orages s'étendent, du reste, à des distances considérables, et le bruit du tonnerre peut représenter des phénomènes électriques se passant à des centaines de kilomètres.

La tension électrique de l'atmosphère augmente avec l'altitude : c'est dans les pays de montagne qu'on en trouve le plus grand nombre des cas de décès par fulguration. C'est une erreur de croire que, lorsqu'on a les habits mouillés par la pluie, on est plus exposé à être foudroyé. Le contraire serait plutôt vrai. L'électricité, conduite dans le sol par les vêtements et les chaussures humides, s'y perd, sans produire ses effets, absolument comme cela se passe dans le paratonnerre. Cette admirable tige métallique, en effet, non seulement empêche l'action de la foudre

dans un certain rayon, mais encore dérobe incessamment à l'atmosphère une partie de son fluide électrique : ce qui rend absolument vraie la fameuse épithète de Franklin : « *éripuit calo fulmen* »...

Il serait à souhaiter que l'usage du paratonnerre fût aussi répandu en France qu'il l'est aux Etats-Unis, où l'on ne voit presque jamais la foudre tomber dans les grandes villes. Quant à empêcher les orages à la campagne, on n'y arrivera qu'en reboisant, et pour le moment on n'y songe guère. L'illustre Arago était décidément un prophète, lorsqu'il disait que déboiser une montagne équivaut à détruire un nombre de paratonnerres égal à celui d'arbres que l'on abat : « Cela conduit, disait-il, à la modification radicale de l'état électrique de tout un pays. » Nous semblons toucher au but que prédisait ce grand génie : comment expliquer, du moins, autrement, la multiplicité des orages ?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> DESFORGES, notaire à Monaco

Par acte passé devant M<sup>e</sup> Desforges, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, monsieur EMMANUEL GASTAUD a vendu à monsieur et madame MO, le droit au bail et les constructions formant le magasin sis rue Grimaldi, n° 4, moyennant cinq mille huit cents francs

Les oppositions seront reçues dans l'étude dans la huitaine.

Signé : DESFORGES.

Etude de M<sup>e</sup> DESFORGES, notaire à Monaco

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Desforges, notaire à Monaco, le douze juillet courant, il a été formé, entre monsieur FRANÇOIS FRIGIOLINI, négociant et propriétaire, et mademoiselle VÉRONIQUE KLEIN, commerçante, demeurant tous deux à Monaco, une société en nom collectif sous la raison sociale : A. FRIGIOLINI et KLEIN, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de papeterie, brosse, vitrerie, papiers peints, peintures, etc., situé dans la rue Grimaldi n° 4.

Les deux associés ont la signature sociale. La durée de la société est fixée à vingt ans, à partir du jour de l'acte. La société sera dissoute avant son expiration par la mort de l'un des associés.

Le présent extrait a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-trois juillet courant, conformément à la loi.

Signé : DESFORGES.

AVIS

Les créanciers présumés de la faillite BOCQUET sont invités à se réunir, le six août prochain, jour de lundi, à

neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet d'être consultés sur la composition de l'état des créanciers présumés et sur la nomination d'un nouveau syndic.

Monaco, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

P. Le Greffier en chef :  
(Signé) A. Cioco C. G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 juillet 1888

MENTON, b.-g. Linda, fr., c. Rey	vin.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Quatre Frères, fr. c. Jouvenceau,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Reine des Anges, fr. c. Balestre,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Grisolles,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.

Départs du 16 au 22 juillet

CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sur lest.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Quatre Frères, fr. c. Jouvenceau,	id.
ID. b. L'Indus, fr., c. Martin,	id.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Reine des Anges, fr. cap. Balestre,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Grisolles,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
à	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RESTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

A VENDRE

LE 3<sup>e</sup> ÉTAGE DE LA MAISON

Sise à Monaco, rue du Milieu, n° 4

S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire

BAZAR

MAISON MODÈLE  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

Monaco. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	17	753.9	753.2	752.7	752.4	752.2	20.2	20.2	18.8	21.4				20.8	72
18	52.6	52.7	52.2	52.6	52.9	23.2	21.6	21.6	22.2	20.2	84	id. fort	Beau		
19	55.3	59.8	59.2	57.2	56.6	19.8	21.4	22.2	21.4	19.6	79	E faible	id.		
20	59.1	59.6	59.7	60.2	60.2	20.2	21.4	22.4	20.4	19.8	81	N E puis O faible	id.		
21	62.1	62.4	64.6	63.2	63.2	21.2	22.4	23.2	23.2	20.8	83	S puis S E id.	Nuageux		
22	63.2	64.2	63.8	63.8	63.9	20.8	20.8	22.8	21.4	20.8	82	S E id.	Brumeux		
23	63.1	63.1	62.2	62.5	61.8	20.2	23.4	24.2	25.4	21.2	81	N E puis S E faible	Beau		
DATES						17	18	19	20	21	22	23			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	21.4	23.2	22.2	22.4	23.2	22.8	25.4		
						Minima	18.8	19.2	18.6	19.2	20.2	20.2			
												Pluie tombée : 6 <sup>mm</sup> 6			